

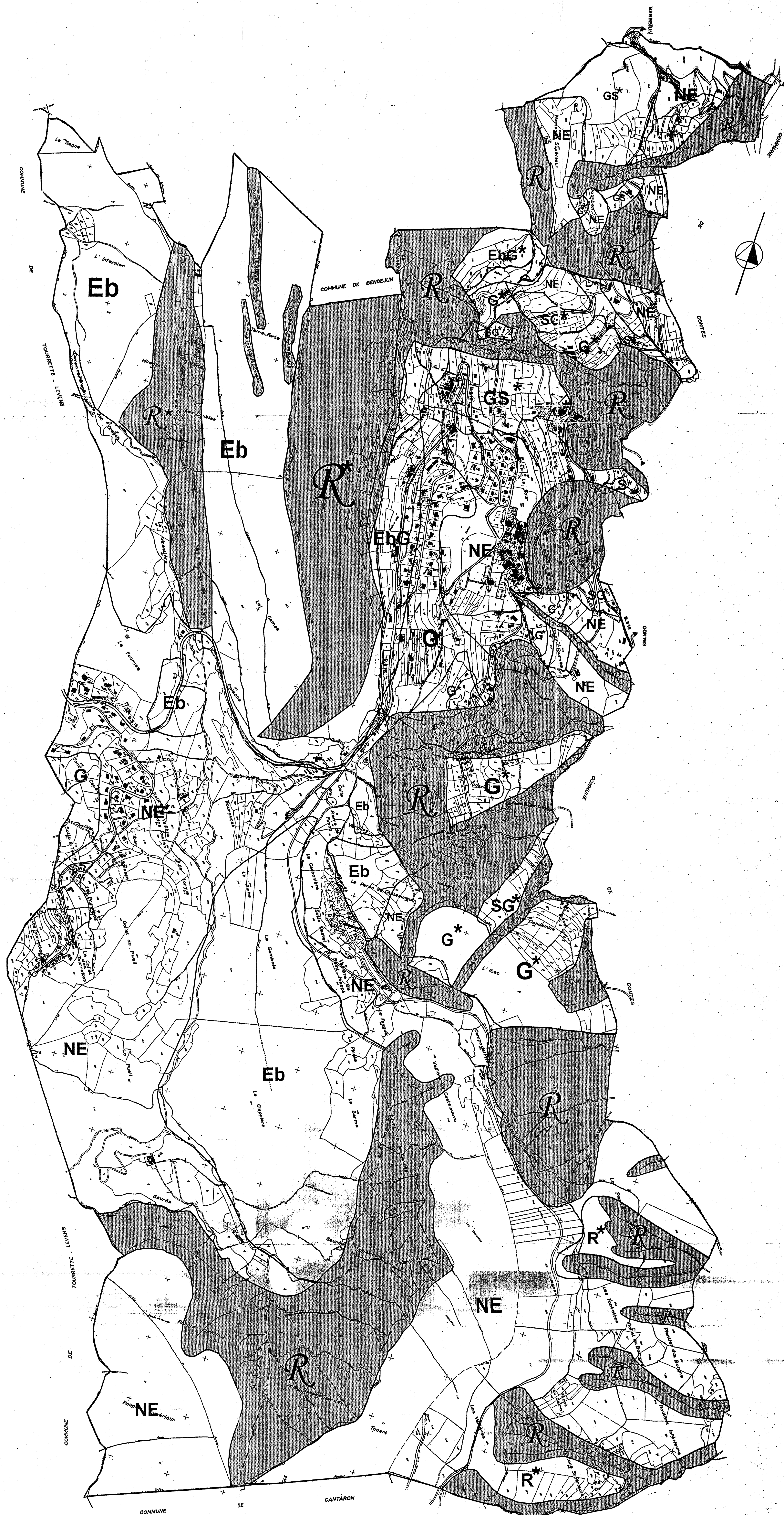
COMMUNE DE
CHATEAUNEUF-VILLEVEILLE

Plan Local d'Urbanisme
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PLAN DE ZONAGE DU PPR APPROUVE LE :
28 juin 2002

Echelle : 1/5 000

Mars 2003



LEGENDE

R(*) ZONE ROUGE : Zone inconstructible

G(*) ZONE BLEUE : Zone soumise à des mesures de prévention

Eb : Eboulement en masse, de blocs ou de pierres

G : Glissement

R : Ravinement

S : Reptation

* : cf règlement (pièce numéro 3)

NE ZONE NON EXPOSEE